

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation de « recyclage CAEERS », attestation de réussite, le cas échéant, menant au renouvellement du certificat d'aptitude correspondant (CAEERS)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 24/07/2013 modifié](#) relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime – [Annexe III - Appendice 3](#)
- Fiche RNCP : [RS5860](#)

FINALITE(S), OBJECTIF(S) DE LA FORMATION, COMPETENCES ATTENDUES

- Revalidation du certificat d'aptitude CAEERS pour une durée de validité de 5 ans
- Par une remise à niveau des connaissances théoriques et pratiques et la réalisation d'exercices simulés, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation : de prendre la responsabilité d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage ou canot de secours pendant et après sa mise à l'eau, de faire fonctionner le moteur d'une embarcation de sauvetage, d'encadrer les survivants, de gérer les embarcations et radeaux après abandon du navire, d'utiliser les dispositifs de repérage, y compris de communication, signalisation et engins pyrotechniques et d'apporter les premiers secours aux survivants

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Toute personne dont le certificat d'aptitude CAEERS arrive à échéance, à l'exception des titulaires exerçant des fonctions à bord de navires de pêche ou armés aux cultures marines, la revalidation du CAEERS n'étant pas exigée, dans ce cas
- Être titulaire et justifier d'un certificat CAEERS*
- Être titulaire et justifier d'un certificat CFBS* ou d'une attestation TIS, en cours de validité
- Être titulaire et justifier le cas échéant, d'une attestation de formation de recyclage CAEERS effectuée à bord (si option formation de recyclage CAEERS - version courte*)
- Une attestation de visite médicale, en cours de validité, certifiée par un médecin des gens de mer, sera exigée avant l'entrée en formation
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : Isabelle.riou@cefcfm.fr

DUREE(S)

- **12 h ou 8 h** selon le profil du (de la) candidat(e) à la formation, une formation à bord durant les 5 années qui précèdent le recyclage devant être justifiée pour bénéficier d'une formation de recyclage de courte durée

MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

- Formation dispensée en centre, en présentiel, dans une salle dédiée et équipée du matériel pédagogique requis, pour la théorie et en extérieur pour la partie pratique (milieu mer avec mise à l'eau, mise en œuvre des radeaux sur ber et sous bossoirs et exercices de navigation)
- Les brassières et combinaisons de survie sont fournies durant la formation
- Prévoir des vêtements de rechange et chaussures de sécurité
- Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements pédagogiques
- de 8 à 16 stagiaires (maximum)

Recyclage CAEERS - EXPLOITATION DES EMBARCATIONS ET RADEAUX DE SAUVETAGE			
Enseignements - Contenu		Durées en fonction du profil	
		OPTION 1 : Sans formation préalable à bord (version longue)	OPTION 2 : Avec formation préalable à bord (version courte)
Enseignement théoriques	Remise à niveau, actualisation des connaissances... • Les changements intervenus dans la réglementation • Les changements intervenus dans la technologie • L'accidentologie des embarcations et radeaux de sauvetage	4 h	2 h
Exercices pratiques	• Interpréter les inscriptions figurant sur les radeaux de sauvetage • Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, embarcations et radeaux de sauvetage** • Donner des ordres corrects pour mettre à l'eau des embarcations et radeaux jusqu'à l'embarquement, la manœuvre et le débarquement des personnes** • Préparer et mettre à l'eau, en toute sécurité, les embarcations et radeaux de sauvetage et s'éloigner rapidement du bord du navire** • Utiliser les dispositifs de largage en charge et sans charge • Récupérer, en toute sécurité, les embarcations, radeaux et canots de secours** • Réenclencher correctement ces dispositifs • Faire démarrer et fonctionner un moteur intérieur installé à bord d'une embarcation de sauvetage ouverte ou fermée • Ramer, barrer, gouverner au compas** • Utiliser les divers éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage** • Gérer et utiliser les dispositifs de repérage** • Utiliser le matériel radioélectrique portatif pour embarcations et radeaux de sauvetage ** • Utiliser le matériel de signalisation, y compris engins pyrotechniques • S'occuper des blessés pendant et après l'abandon du navire en utilisant le matériel de 1^{er} secours et les techniques de réanimation**	8 h*	6 h*
TOTAL HEURES STAGIAIRE		12 h	8 h

* Programme et durées de formation pour des candidats déjà titulaires d'une attestation TIS ou d'un CFBS en cours de validité

** Formations préalables pouvant être réalisées à bord

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION D'APTITUDE

- Avoir suivi et participé activement à la formation et avoir atteint la norme de compétence minimale requise, décrite au tableau A-VI/2.1
- Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs, lors d'exercices et de mises en situation. La formation est attestée dès lors que le stagiaire a obtenu une note $\geq$ à 10/20

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU CERTIFICAT CORRESPONDANT

- Être titulaire de l'attestation de formation et d'aptitude « recyclage CAEERS »
- Avoir 18 ans, au moins et avoir accompli un service en mer d'une durée de 6 mois, à minima
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale à la navigation (cf.C.T : [Articles R5521-1 à R5521-14](#))
- Certificat soumis à revalidation quinquennale (hors secteur pêche et cultures marines)

INTERVENANT(S)(ES)

- Formateurs professionnels pour adultes, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations et certificats TIS et CAEERS (STCW 2010)

HORAIRES, DATES & SITES DE FORMATION

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre cas ...)